

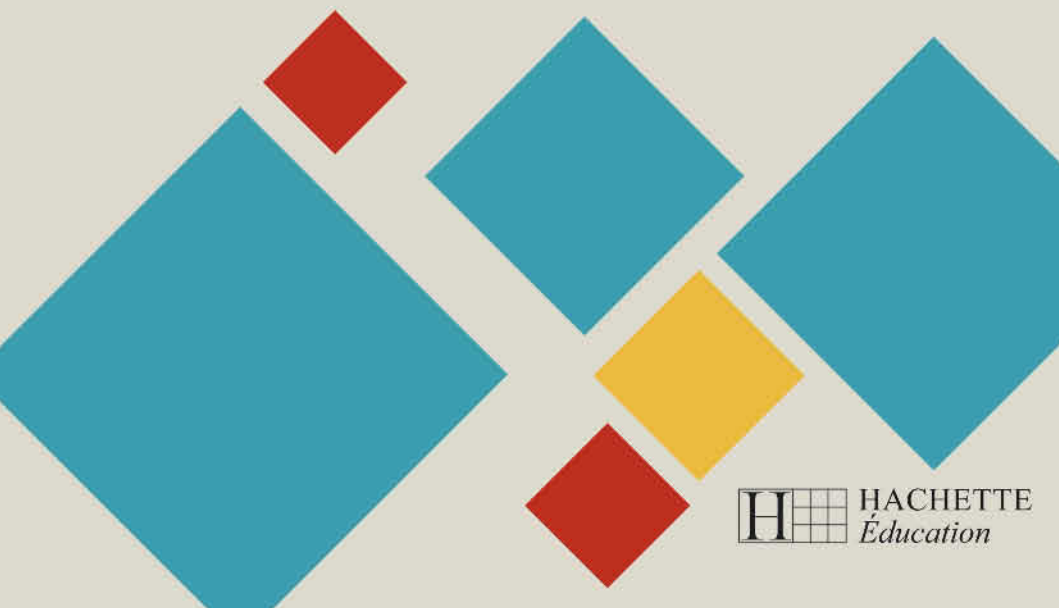
PÉDAGOGIES POUR DEMAIN

NOUVELLES
APPROCHES

ENSEIGNER EN CLASSE HÉTÉROGÈNE

Marie-Claude Grandguillot

Préface de Jean-Pierre Obin



H HACHETTE
Éducation

PÉDAGOGIES POUR DEMAIN

**NOUVELLES
APPROCHES**

ENSEIGNER **EN CLASSE HÉTÉROGÈNE**

Marie-Claude Grandguillot

Préface de Jean-Pierre Obin

Série dirigée par Jean-Pierre Obin,
inspecteur général de l'Éducation nationale

H **HACHETTE**
Éducation

L'auteur :

Professeur de lettres classiques, Marie-Claude Grandguillot a commencé sa carrière en Algérie où elle a enseigné pendant 7 ans avant d'être nommée au collège expérimental de La Villeneuve en 1976. Depuis 1988, elle travaille à la MAFPEN et au CAFOC de Grenoble comme formatrice en évaluations.

*Ce travail est dédié à Geo Nunziati,
à mes collègues du collège de La Villeneuve
et à mes amis formateurs du groupe évaluation de la MAFPEN.*

Je remercie Jean-Pierre Obin pour la contribution qu'il a apportée à la partie historique de ce travail, Guy Robardet, Arlette et Jean-Paul Droux pour les documents qu'ils m'ont confiés, ainsi que Denise Boux, Valérie Chemin, Geneviève Jonot, Noëlle Renault et Odile Veslin pour leurs relectures rigoureuses et leurs suggestions.

Couverture : *Studio Favre-Lhaïk*

Conception et réalisation : *Insolence, NC*

ISBN 978-2-01-181636-8

© HACHETTE LIVRE, 1993, 43, quai de Grenelle 75905 Paris Cedex 15

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Préface	5
Partie 1 : Comment s'est constituée l'hétérogénéité ?	
L'hétérogénéité, d'hier à aujourd'hui	14
Les composantes de l'hétérogénéité	32
La délicate question du seuil de l'hétérogénéité	37
Derrière l'hétérogénéité, l'immobilisme	40
Partie 2 : Comment enseigner dans une classe hétérogène ?	
Pour stimuler la motivation	44
Pour provoquer les apprentissages	60
Partie 3 : Penser autrement pour agir	
Sur l'apprentissage	76
Sur l'évaluation	83
Partie 4 : Les retournements pédagogiques	
Parole de l'élève, écoute du maître	90
Commencer par l'évaluation	94
L'élève évalue, le professeur contrôle	98
Devenir un médiateur	100
Partie 5 : De nouvelles compétences pour enseigner	
Tracer les parcours	104
Définir les objectifs et les communiquer	107
Établir une typologie des tâches et les analyser	115
Apporter les connaissances	124
Distinguer le temps d'apprentissage et le moment du contrôle	126
Organiser des temps d'auto-évaluation	129
Partie 6 : Entretenir la motivation à enseigner	
Organiser autrement l'espace	136
Une autre conception du temps	138
Briser l'isolement	141
Utiliser les ressources de l'établissement	146
Construire une maison de mots pour habiter ensemble	153
Liste des ouvrages cités	154
Index des fiches	156

Si vous n'aimez pas ça...

Marie-Claude Grandguillot l'affirme dans sa conclusion : une classe hétérogène est une mine, car elle constitue à la fois une richesse à exploiter et un danger d'explosion.

Je lui emprunterais volontiers cette métaphore pour qualifier son livre : **pour moi, en effet, cet ouvrage est une mine**. D'une part les ressources pédagogiques qu'il met à la disposition des enseignants sont précieuses, Marie-Claude Grandguillot possède l'art de tisser avec harmonie les fils du savoir, de l'expérience et du jugement, pour notre plus grand intérêt et notre plus grand plaisir. Mais d'autre part ce livre constitue également une petite bombe lancée dans le débat sur l'hétérogénéité des classes de collège et de lycée. C'est à propos de cet aspect, qui pourrait rester dissimulé au lecteur venu simplement chercher des méthodes ou enrichir une réflexion pour mieux enseigner, que je voudrais préciser quelle est pour moi l'éclatante contribution de cet ouvrage. Mais il nous faut opérer pour cela un petit détour préalable.

La morale commande, l'éthique recommande

Dans un texte qui a connu une certaine diffusion, le philosophe André Comte-Sponville nous convie à réfléchir à la complémentarité des principes moraux (ce qui est bien, l'accomplissement du devoir) et des jugements éthiques (ce qui est bon, la recherche du bonheur). «*La morale commande, l'éthique recommande*» écrit-il avant de nous inviter afin d'y voir plus clair entre éthique et morale, à l'exercice suivant : «*Pour savoir si tel jugement normatif portant sur nos actions est d'ordre éthique ou d'ordre moral, le critère le plus simple est sans doute le suivant. Si votre jugement peut être soumis au principe à la fois convivial et relativiste : 'Si vous n'aimez pas ça, n'en dégoûtez pas les autres', c'est un jugement éthique. S'il ne le peut, c'est un jugement moral.*»⁽¹⁾

En refermant le livre de Marie-Claude Grandguillot l'idée m'est venue que ce principe s'appliquerait à merveille au débat provoqué par la question de l'hétérogénéité des classes. Aux adversaires inconditionnels des classes hétérogènes, ne conviendrait-il pas parfois de lancer : «*Les classes hétérogènes, si vous n'aimez pas ça, ...*» Mais pourquoi, me suis-je dit ensuite, nous adresser à eux seuls ? Ne faudrait-il pas, en écho, nous tourner aussi vers les partisans farouches de l'hétérogénéité la plus complète pour les interpellier sur le même mode : «*Les classes homogènes, etc.*» Mettre ou ne pas mettre les élèves dans des classes hétérogènes, est-ce une question éthique, ou bien un problème moral ? Question bien théorique au premier abord.

1. André Comte-Sponville, *Morale ou éthique*, La lettre internationale, Printemps 1991.

Voire ! Car en *revisitant* ainsi, à travers cette nouvelle grille de lecture, le débat sur l'hétérogénéité des classes, on a la surprise de retrouver dans le même camp, celui de la morale – face à face ou dos à dos, comme on voudra – à la fois les partisans résolus et les contempteurs décidés de l'hétérogénéité des classes.

Pour les premiers, le maintien de la cohésion sociale, la socialisation de la jeunesse, le combat contre une société à deux vitesses et l'avènement d'une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle passent nécessairement par le développement de l'hétérogénéité des classes. Aux enseignants alors d'adapter leurs méthodes et d'inventer une pédagogie plus différenciée. Pour les seconds, il s'agit là d'une entreprise idéologique aux effets dévastateurs : elle conduit au nivellement par le bas des connaissances des élèves, elle place les professeurs devant des difficultés insurmontables, elle conduit l'école publique au désastre et met à terme la nation en danger. Le peu de nuances des arguments échangés semble bien l'indiquer : sur l'un ou l'autre bord, on se situe résolument du côté du Bien, et l'adversaire est renvoyé énergiquement du côté du Mal.

Jouer à la fois sur les structures et les méthodes

Le raisonnement de Marie-Claude Grandguillot, en revanche, alliant une solide approche historique à une expérience pédagogique peu commune, nous place clairement sur le terrain de l'éthique, c'est-à-dire de la recherche raisonnée, dans chaque situation particulière, du meilleur équilibre à trouver au sein d'un ensemble de tensions inévitables. Ainsi, comme le note Gilles Deleuze, «*à l'opposition des valeurs (Bien-Mal), se substitue la différence qualitative des modes d'existence (bon-mauvais)*»⁽¹⁾. Au caractère transcendant, impératif, universel, du commandement moral (on doit – ou on ne doit pas – constituer des classes hétérogènes), se substitue le caractère immanent, discutable, relatif, de recommandations à définir au cas par cas (dans ce collège, dans ce lycée, on pourrait constituer les classes de cette manière, ou de celle-là, pour poursuivre tel objectif, afin de parvenir à tel résultat, pour tenir compte de telle contrainte, de telle possibilité, etc.)

Dans chaque établissement, avec ses élèves, ses professeurs, son histoire, son projet, dans le cadre de la politique générale de l'Éducation nationale, il convient de trouver un point d'équilibre entre l'exigence d'égalité et celle d'efficacité. Les établissements sont et resteront durablement hétérogènes, et il n'existe pas, nous dit Marie-

1. Gilles Deleuze, *Spinoza*, Philosophie pratique, Minuit, 1981.

Claude Grandguillot, exemples à l'appui, de *seuil d'hétérogénéité* – et donc de normes – pour les classes.

Ou plutôt, serais-je tenté de dire, il en existe autant que de collèges et de lycées ! S'il était en effet une leçon à tirer de cette éthique de l'hétérogénéité, ce serait que nous pouvons jouer à la fois, dans chaque établissement, des effets de structure (le nombre de divisions, le nombre et le niveau des élèves, la programmation des contenus enseignés dans chacune d'elles...) et des effets de méthode (d'acquisition des savoirs et de socialisation, et c'est sur quoi porte la plus grande partie du livre). Nous pouvons, ai-je dit, mais sans doute devrions-nous toujours le faire. C'est d'ailleurs en quoi, si l'hétérogénéité en elle-même est un problème d'éthique, la recherche d'une solution équilibrée est pour chacun de nous une exigence morale. Elle l'est d'abord bien entendu à cause des élèves, qu'on ne peut enfermer, en reconstituant paresseusement les filières étanches qui existaient jusque dans les années soixante-dix, dans des destinées sociales excessivement précoces. Elle l'est ensuite à cause des professeurs, dont les identités professionnelles ne peuvent être méconnues : il faut impérativement éviter de les placer dans des situations de contrainte, d'impuissance ou de rejet. Il n'est jamais de bonne pédagogie administrée par des maîtres contraints et soumis à la discipline.

La recherche d'un équilibre singulier

Nous voici donc arrivés à des considérations plus pratiques. Dans chaque établissement, il faudrait s'efforcer de répondre en fait à deux questions. **Comment conjuguer concrètement les objectifs concernant les savoirs avec ceux relatifs à la socialisation des élèves ? Et comment concilier le principe d'égalité devant l'éducation avec la diversité des situations, des talents et des acquis de ces élèves ?**

Les tensions éthiques déterminées par ces questions sont structurées par deux polarités fortes. En se laissant attirer par la première, on est conduit à accepter un certain degré de spécialisation des établissements (ou de diversité de cursus à l'intérieur du même établissement), afin de proposer des pédagogies plus homogènes et mieux adaptées aux groupes d'élèves. Cette solution semble avoir eu la faveur, notamment, du Collège de France (*Rapport au président de la République*), d'Antoine Prost (*L'enseignement s'est-il démocratisé ?*) et de Robert Ballion (*La bonne école*). Du côté de la seconde, on est invité à *homogénéiser l'hétérogénéité*, en s'attaquant aux freins qui s'opposent à cet objectif ou aux manœuvres qui tentent de le contourner (comme la filière technologique en collège, le choix des

langues vivantes, etc.) C'est l'option recommandée en 1992 par le Conseil national des programmes.

De fait, chaque pôle présente ses propres écueils. Si l'on misait trop sur les effets de structure, comment imaginer, dans des établissements qui accepteraient de laisser jouer crûment les ségrégations, participer à la construction de la cohésion sociale, à l'apprentissage de la solidarité et de la fraternité ? Et dans cette hypothèse, les pouvoirs publics (État, régions et départements) seraient-ils capables d'opérer une réelle régulation entre établissements favorisés ou défavorisés socialement, et donc de gérer des mécanismes assez fortement inégalitaires de répartition des moyens ? Il faut reconnaître que rien n'est moins sûr aujourd'hui. À l'inverse, si l'on tendait à se situer exclusivement du côté des méthodes, il faudrait se poser honnêtement la question de savoir si la scolarisation des jeunes dans les mêmes classes serait suffisante pour permettre leur intégration sociale et la préparation d'une société plus solidaire. Par ailleurs on doit s'interroger : les dispositions pédagogiques préconisées dans le rapport Legrand et reprises récemment par le Conseil national des programmes sont-elles encore compatibles avec l'autonomie des établissements et la politique de projets ? Et est-il réaliste d'espérer que les conditions requises pour parvenir à la généralisation d'une pédagogie différenciée (moyens, compétences et adhésion des professeurs, accord des parents, etc.) pourraient être réunis de sitôt ?

Posée en ces termes, la question de l'hétérogénéité ne se résume plus – on le voit – à un choix manichéen. En deçà du Bien et du Mal, il s'agit de rechercher, dans chaque établissement, un équilibre singulier entre ce qui est bon pour les élèves, ce qui est bon pour les professeurs et ce qui est bon pour la société dans son ensemble ; d'une tentative aussi de concevoir l'Éducation nationale comme une institution ordinaire (enfin ordinaire !), située, comme toute création humaine, quelque part entre l'impuissance et la toute puissance sociales. Ce n'est pas le moindre des mérites de ce petit livre que d'y participer. Mine de rien !

Jean-Pierre Obin